

# DECLARATION DE CESSATION D'ACTIVITE

document à retourner à GDS - BP 2314 - 38033 GRENOBLE Cedex 2  
après avoir restitué les marques auriculaires (boucles) en possession

**Attention** : si vous n'avez pas encore signalé les sorties des animaux encore connus sur votre exploitation, vous devez le faire avec les documents de notification.

Je, soussigné(e), M .....

préciser agissant en qualité de ..... si différent de l'exploitant

responsable de l'exploitation dont l'identification suit

Nom ou raison sociale .....

Exploitation n° ..... adresse .....

3	8						
---	---	--	--	--	--	--	--

inscrire ici le numéro EDE de l'exploitation

--	--	--	--	--

déclare que depuis le .....

<input type="checkbox"/> je ne détiens plus : <i>cocher la case correspondante</i>  <input type="checkbox"/> bovins <input type="checkbox"/> ovins <input type="checkbox"/> caprins <input type="checkbox"/> porcins	<input type="checkbox"/> il reste par ailleurs : <i>cocher la case correspondante</i>  <input type="checkbox"/> bovins <input type="checkbox"/> ovins <input type="checkbox"/> caprins <input type="checkbox"/> porcins
--	---

Je certifie que l'intégralité du matériel d'identification en possession a été restituée au Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel de l'Isère, à savoir ..... marques auriculaires (boucles) – joindre le récépissé du service identification ou voir au dos –.

J'ai bien pris note que si je reprend des animaux<sup>1</sup>, je dois me signaler préalablement auprès du Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel de l'Isère en ce qui concerne l'identification et auprès de la DDPP de l'Isère (Espace Le Doyen 22 avenue du Doyen Louis Weil 38000 Grenoble – tél. 04 56 59 49 99) en ce qui concerne la qualification sanitaire des animaux.

J'ai également pris note que je devrai à cette occasion obtenir à nouveau les qualifications sanitaires indispensables à la circulation des animaux.

Fait à ..... le .....

Signature  
précédée de la mention « certifié conforme »

Cette information sera transmise à la Direction des Services Vétérinaires

<sup>1</sup> animaux des espèces ovine, caprine et bovine, y compris *Bison bison* et *Bubalus bubalus*  
Cadre réservé au traitement – ne pas remplir

IPG	GDS	Transmission à la DDPP
<input type="checkbox"/> sorties (présents et codes #) <input type="checkbox"/> restitution du matériel <input type="checkbox"/> erreurs BDNI <input type="checkbox"/> attentes édition passeport <input type="checkbox"/> SIGAL		



# RESTITUTION DU MATERIEL D'IDENTIFICATION



la restitution peut être faite auprès d'un agent du service identification ou directement dans nos locaux :

### Groupement de Défense Sanitaire

40 avenue Marcelin Berthelot  
38100 GRENOBLE  
tél. 0820 48 24 37  
ouvert du Lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et 13h30 à 17h00

### Maison de l'Elevage

145 Espace Trois Fontaines  
38140 RIVES  
tél. 0820 48 24 37  
ouvert du Lundi au Vendredi  
de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30

Exploitation

Nom .....

Adresse .....

Nombre total de marques auriculaires restituées : .....

*indiquer le nombre exact de boucles (par exemple 2 pour une paire de boucles européennes ayant même numéro)*

Liste : (pour les séries, indiquer première et dernière boucle de la série, ainsi que le nombre de numéros)


*Si place insuffisante, merci d'utiliser des feuilles séparées et indiquer le total sur celle-ci.*

Marques auriculaires restituées le : .....

à  GDS – Grenoble  MELEV – RIVES

Agent : .....  
*Nom de l'agent identificateur et code*

Visa de la personne ayant reçu les boucles :